

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13.03.2017

L'AFP SIGNE UN ACCORD D'ENTREPRISE HISTORIQUE

LA DIRECTION DE L'AFP ET LES ORGANISATIONS SYNDICALES ONT SIGNÉ UN ACCORD D'ENTREPRISE HISTORIQUE. LE TEXTE EST LE PREMIER, DANS L'HISTOIRE DE L'AFP, À RÉUNIR L'ENSEMBLE DES DROITS ET DEVOIRS DE TOUS LES SALARIÉS DE L'AGENCE.

Le nouveau dispositif conventionnel, plus simple, plus cohérent, économiquement plus soutenable et juridiquement plus protecteur, vise également à une plus grande équité entre les différentes catégories de personnels. Il vient parachever une nouvelle stratégie d'entreprise.

Lancée depuis 2010, cette stratégie a été marquée par :

- la modification du statut de l'AFP;
- la création d'AFP Blue, filiale technique de moyens d'innovation et de développement ;
- l'installation dans la durée de choix stratégiques axés sur la vidéo, le sport et l'internationalisation du CA;
- la mise en place du plan de relance et de développement commercial 2017-2021.

Actualisant et modernisant les 117 accords dénoncés en 2015, l'accord d'entreprise, conclu le 10 mars, s'articule notamment autour de quelques points centraux :

- l'instauration d'un forfait jours pour les cadres et les journalistes qui le souhaitent, permettant de formaliser pour de nombreux collaborateurs une pratique déjà en place en termes d'organisation du temps de travail ;
- l'uniformisation des jours de congés payés à 37 jours ouvrés, portée par une volonté d'harmonisation pour l'ensemble des salariés ;
- une réorganisation des grilles de rémunération plus en phase avec les conditions de marché et qui permet, tout en maintenant des plans de carrière, de limiter le poids des automatismes ;
- la consolidation du réseau d'expatriation et le renforcement de la mobilité internationale des journalistes.

L'accord facilite aussi l'accès au télétravail pour les collaborateurs dont l'activité est compatible avec ce mode d'organisation.

Au terme de plus de trois ans de négociations, cet accord a été signé par le SNJ, la CGT et la CFDT, majoritaires à plus de 70%.

Etape majeure dans la mise en place de cette transformation, la modification du statut de l'AFP par la loi du 17 avril 2015 a sécurisé les relations entre l'Agence et l'Etat, renouvelé et modernisé les organes de gouvernance et pérennisé le financement public. L'allongement de la durée du mandat du Président-Directeur Général de 3 à 5 ans a garanti une stabilité dans la durée. La création d'AFP Blue a également constitué une évolution importante dans le développement de l'AFP en permettant un renforcement des moyens d'exploitation et d'investissement.

Les orientations stratégiques portant sur la vidéo, le sport et l'internationalisation du chiffre d'affaires, ont été réaffirmées par la mise en place en décembre 2016 du plan de relance et de développement commercial 2017-2021. Ce plan met l'accent sur cinq objectifs principaux : conquérir 1000 nouveaux clients d'ici 2021, devenir un leader de la vidéo d'information, enrichir les offres et diversifier les sources de revenus, développer la licence globale et sécuriser la croissance de l'AFP.

A propos de l'AFP

L'AFP est une agence de presse mondiale fournissant une information rapide, vérifiée et complète en vidéo, texte, photo, multimédia et infographie sur les événements qui font l'actualité internationale. Des guerres et conflits à la politique, au sport, au spectacle jusqu'aux grands développements en matière de santé, de sciences ou de technologie. Ses 2.300 collaborateurs, de 80 nationalités différentes, répartis dans 151 pays, rendent compte en 6 langues de la marche de la planète, 24 heures sur 24.

Contact presse: Caroline Bulcke - Tél.: +33 (0)1 40 41 81 12 - caroline.bulcke@afp.com